

académie

bulletin académique spécial

modalités d'organisation des procédures et
organisation des commissions d'expertise
dans le cadre de la V.A.E.

n° 207
du 12 janvier 2009



Sommaire

1 ORGANISATION DU DISPOSITIF ACADEMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS

1.1	Le Centre Académique de Validation des Acquis (CAVA)	Page 2
1.2	Les Centres Locaux d'Accueil et d'Accompagnement à la Validation des Acquis (CLAVA)	Page 3
1.3	Les groupements d'établissements (GRETA)	Page 3
1.4	Les services d'examen	Page 3

2 LE PARCOURS VAE

2.1	Phases du parcours VAE	Page 4
2.2	La recevabilité (Phase 2)	Page 5
2.3	L'accompagnement (Phase 3)	Page 5
2.4	La validation (Phase 4)	Page 5
2.4.1	Calendrier des sessions de validation	Page 5
2.4.2	Dépôt du livret 2 et inscription aux sessions	Page 6
2.4.3	Commission d'expertise	Page 6
2.4.3.1	<i>Cadre général</i>	Page 6
2.4.3.2	<i>Missions des chefs d'établissement centre d'expertise</i>	Page 7
2.4.4	Jury de délibération	Page 9
2.4.4.1	<i>Cadre général</i>	Page 9
2.4.4.2	<i>Missions des chefs d'établissement centre de délibération de jury</i>	Page 9
2.4.4.3	<i>Décision</i>	Page 10
2.5	Parcours post VAE (Phase optionnelle)	Page 11

Liste des Annexes

Annexe 1 - Texte de référence	Page 13
Annexe 2 - Liste des établissements centre de VAE 2008-2009	Page 14
Annexe 3 - Fiche bilan individuelle	Page 29
Annexe 4 - Convocation des enseignants et des professionnels	Page 33
Annexe 5 - Convocation des candidats	Page 34
Annexe 6 - Indemnités de vacation et de déplacement	Page 35
Annexe 7 - Bilan de fonctionnement de la commission d'expertise de la VAE	Page 37
Annexe 8 - Fiche de proposition des membres de la commission d'expertise	Page 38
Annexe 9 - Extrait du Procès Verbal de délibération du jury VAE	Page 39

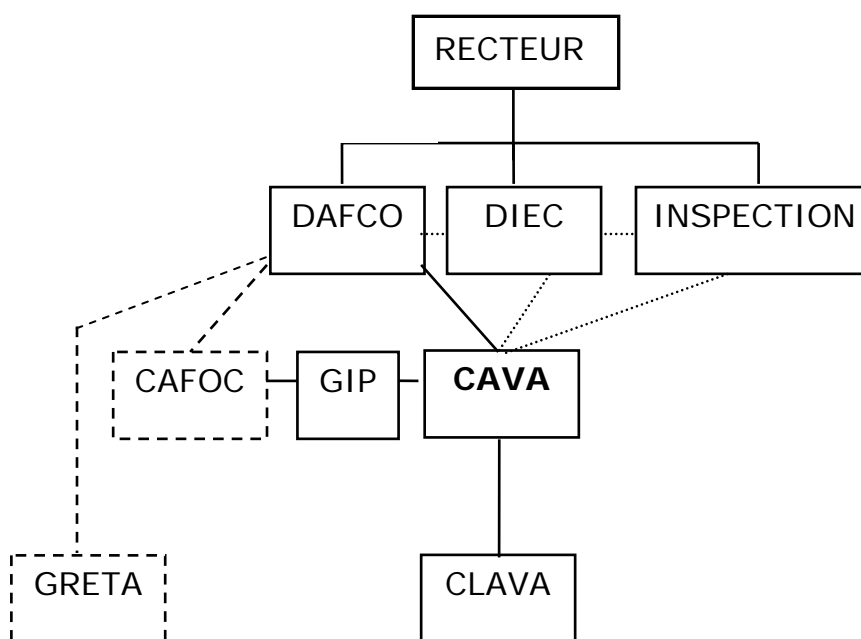
MODALITES D'ORGANISATION DES PROCEDURES ET ORGANISATION DES COMMISSIONS D'EXPERTISE DANS LE CADRE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré publics et privés sous contrat et Directeurs de CFA

Affaire suivie par :

Monsieur Vidal	Directeur du CAVA
Madame Bonnefoy	Directrice du GIP
Monsieur Combe	DAFCO.
Madame Pujol d'Andrébo	Divisions des Examens et Concours
Monsieur Marey	Divisions des Examens et Concours
Madame Lecomte	Divisions des Examens et Concours

1 ORGANISATION DU DISPOSITIF ACADEMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS



Le Centre Académique de Validation des Acquis (**CAVA**) est la structure permettant au Recteur d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la validation des acquis, à la fois pleinement investi des fonctions relevant des compétences de l'Éducation nationale (recevabilité et certification) et capable de s'appuyer sur un réseau d'opérateurs pour les autres fonctions (accueil et accompagnement).

Le dispositif est placé sous la responsabilité du **DAFCO** qui veille à l'implication optimale des **GRETA** dans la VAE.

Le **GIP - FCIP** assure la gestion administrative et financière du **CAVA**

1.1 Le Centre Académique de Validation des Acquis (CAVA)

Le CAVA est chargé des fonctions liées aux compétences de l'académie :

- il représente le DAFCO, par délégation, dans le dispositif académique de validation,
- il coordonne la promotion de la VAE au plan académique,
- il est chargé de la recherche de partenaires et de financements,
- il professionnalise les acteurs,
- il veille au suivi et à la diffusion de la réglementation, à l'harmonisation des pratiques pédagogiques,
- il apporte aide et conseil aux CLAVA (cf. infra) et coordonne leur activité pédagogique,
- il assure le lien avec les services d'examen,
- il est chargé des relations avec les autres services de l'Etat, les collectivités, les organismes professionnels et les autres services valideurs,
- il est chargé des relations avec les organismes de formation et les services d'examen pour la Validation des Acquis de la Formation.

Pour l'accomplissement des fonctions d'accueil et d'accompagnement, il s'appuie sur un réseau d'opérateurs dont les GRETA sont les éléments privilégiés.

COORDONNEES DU CENTRE ACADEMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS

✉ 860 rue René Descartes

Les Pléiades I – Bât C

13857 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

☎ 04.42.90.41.10

📄 04.42.90.41.19

✉ cava@ac-aix-marseille.fr

1.2 Les Centres Locaux d'Accueil et d'Accompagnement à la Validation des Acquis (CLAVA)

Le dispositif est doté de six CLAVA (munis d'antennes délocalisées) qui ont vocation à être en contact avec tous les GRETA de leur zone géographique.

- Ils organisent l'accueil, l'information et l'accompagnement des candidats ;
- Ils peuvent être chargés par le CAVA des relations avec les organismes de formation et les services des examens pour les candidats de la Validation des Acquis de la Formation.

CLAVA	Conseillère en validation (personnel habilité)	Téléphone Fax	Mèl
CLAVA DE GAP 6 rue Jean Macé 05000 Gap	Linda CHAUCHE	04 92 56 15 20	clava.gap@ac-aix-marseille.fr
CLAVA DE DIGNE 04000 Digne les bains	Christiane VIRGIL	04.92.31.34.08 04.92.31.30.93	clava.digne@ac-aix-marseille.fr
CLAVA D'AVIGNON 2 rue Pierre Renoir - BP 696 84033 Avignon	Francine CHAMBAZ	04 90 89 93 11 04 90 88 78 70	clava.avignon@ac-aix-marseille.fr
CLAVA D'AIX-EN-PROVENCE 60, bd Carnot 13625 Aix-en-Provence cedex 1	Stéphanie GRECK	04 42 21 74 65 04 42 21 94 99	clava.aix@ac-aix-marseille.fr
CLAVA D'ISTRES Plateau des bolles 13800 Istres	Sabrina ALLALCHA	04 42 41 19 59	clava.istres@ac-aix-marseille.fr
CLAVA DE MARSEILLE CRDP - bd d'Athènes 13001 MARSEILLE	Mireille VANUXEM Isabelle CATTINO	04 91 14 13 89 / 82	clava.marseille@ac-aix-marseille.fr

1.3 Les groupements d'établissements (GRETA)

- Ils sont chargés de la promotion de la VAE au plan local, comme prestataires potentiels pour l'accueil et l'accompagnement ;
- Ils assurent des actions d'accueil et d'information des candidats, pilotées par les CLAVA ;
- Ils sont des prestataires de services dans le dispositif pour l'accompagnement ;

1.4 Les services d'examen

Le Recteur confie, par délégation de signature, aux services de la DIEC (Rectorat) la décision de recevabilité des demandes et l'organisation des jurys de validation. Il en est de même au niveau des Inspecteurs d'académie, directeur des services départementaux de l'Education nationale, pour les CAP, BEP et MC (niveaux V), relevant de leurs compétences déléguées.

2 LE PARCOURS VAE

Le parcours d'accès à la certification par la validation des acquis de l'expérience comporte 4 phases principales. Les phases d'information, de recevabilité et de certification sont gratuites. Seul l'accompagnement est une prestation payante.

2.1 Phases du parcours VAE

Phase 1	Accueil dans un centre d'Accueil et d'accompagnement à la Validation des Acquis Invitation à une réunion d'information <ul style="list-style-type: none">• Informations règlementaires, interministérielles ;• Explication de la démarche – Présentations des différentes étapes ;• Travail spécifique sur le livret de recevabilité n° 1 ;• Information sur l'accompagnement.
Phase 2	Etude de la recevabilité de la demande <ul style="list-style-type: none">• Le candidat remet le livret n°1 complété au CLAVA. <i>Il peut, à cette occasion, bénéficier d'une aide pour « boucler » son dossier de recevabilité ;</i>• Le dossier n°1 est instruit par les services académiques ;• Le candidat reçoit une notification de recevabilité (ou de non recevabilité) éditée par les services des examens.
Phase 3	Elaboration du dossier de validation n°2 <ul style="list-style-type: none">• Le candidat doit rédiger le livret de présentation des acquis de l'expérience. <p><i>Il peut demander un accompagnement, pour la constitution de ce livret. Cet accompagnement a pour but d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation de ses expériences puis, dans la préparation à l'entretien avec le jury.</i></p> <p>L'accompagnement est une prestation payante mais facultative.</p>
Phase 4	Jury de validation <ul style="list-style-type: none">• Dépôt du livret n°2 au CLAVA. Inscription du candidat ;• Transfert des livrets (n°1 et n°2), vers les établissements centres de commissions d'expertise.• Commission d'expertise : étude du dossier et entretien avec le candidat ;• Jury de validation.
Phase optionnelle	Post VAE <ul style="list-style-type: none">• En cas de validation partielle, un entretien est proposé au candidat afin d'optimiser la poursuite de son projet de validation. <p>Cet entretien est une prestation payante mais facultative.</p>

2.2 La recevabilité (Phase 2)

La recevabilité consiste à vérifier que les trois années d'expérience professionnelle de la personne sont bien en lien avec le diplôme visé. Cette vérification a lieu dans les CLAVA par un personnel habilité par le CAVA. Elle est prononcée par les services des examens du Rectorat ou des Inspections académiques.

2.3 L'accompagnement (Phase 3)

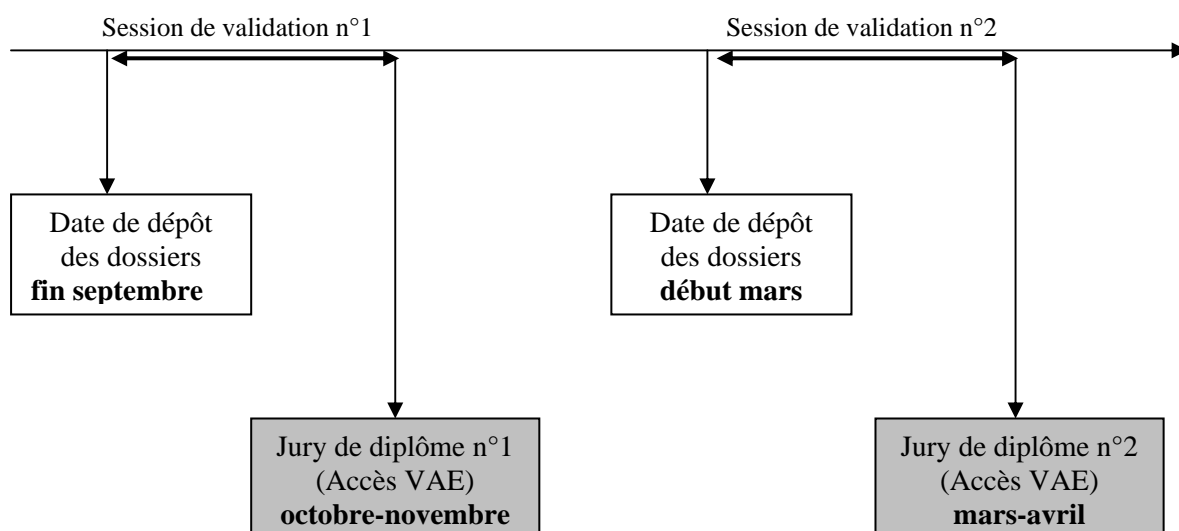
Dans l'académie d'Aix-Marseille, l'accompagnement est organisé par les CLAVA. Cette prestation, réalisée dès lors que la demande du candidat est déclarée recevable, se décompose en 4 étapes :

- Etude du projet personnalisé (2h) - Motivations, inventaire des expériences et repérage des plus pertinentes;
- Atelier appropriation (3h) – Etude du livret n°2 ;
- Atelier métier (5h) - Description écrite des activités : contexte et procédure mise en œuvre par le candidat ;
- Formalisation du parcours (5h) – formalisation du livret n°2 et préparation de l'entretien avec le jury (ou de la commission d'expertise).

2.4 La validation (Phase 4)

2.4.1 Calendrier des sessions de validation

L'académie d'Aix-Marseille organise deux sessions de validation des acquis de l'expérience par année scolaire. Les jurys sont présidés selon les examens par un conseiller de l'enseignement technique : (CET) (diplôme de niveau V), un IEN ET (Brevet professionnel), un universitaire (Baccalauréat professionnel) ou un IA-IPR (BTS).



2.4.2 Dépôt du livret 2 et inscription aux sessions

Les livrets 2 sont déposés par les candidats dans les CLAVA de rattachement. A cette occasion, ils s'inscrivent sur le serveur « Inscrinet » pour la session de VAE considérée (septembre ou mars).

A la suite de cette inscription, une confirmation d'inscription sera adressée au candidat par les services académiques.

Le CAVA organisera l'acheminement de ces dossiers dans les établissements en charge des commissions d'expertise selon le diplôme et la spécialité.

La liste des établissements centre de VAE 2009-2010 est détaillée en ANNEXE 2.

2.4.3 Commission d'expertise

L'étude des dossiers des candidats ainsi que la mise en œuvre de l'entretien relèvent de la compétence directe des commissions d'expertise composées de professeurs et de professionnels, sous la responsabilité des chefs d'établissement désignés et sous le contrôle des corps d'inspection.

2.4.3.1 Cadre général

La procédure est encadrée par les services des examens des Inspections académiques pour le niveau V et du Rectorat pour les niveaux IV et III.

Les établissements supports des commissions de validation sont proposés par les IA-IPR et IEN-ET concernés.

La liste est mise à jour chaque année civile en tenant compte des créations et abrogations de diplôme. Il en va de même pour celle des enseignants.

Les professionnels doivent être sollicités localement par les chefs d'établissement concernés.

Les IA-IPR et IEN-ET devront valider la composition des membres du jury lors de toute proposition faite par les services académiques.

A l'issue de l'étude des dossiers et après l'entretien avec les candidats concernés, deux situations peuvent se présenter :

1 : Lorsque la spécialité d'examen fait l'objet de plusieurs commissions d'expertise et d'entretien, les chefs d'établissement de ces commissions convoquent dans leur établissement les enseignants et les professionnels ainsi que les candidats.

A l'issue des entretiens, les chefs d'établissement transmettent à l'établissement « centre de jury de délibération », les fiches bilan individuelles comprenant l'ensemble des avis et des propositions d'évaluation de la commission d'expertise.

Dans ce cadre là, il appartient aux autorités académiques (R et IA) de prendre l'arrêté de composition du jury et de convoquer les enseignants et les professionnels désignés par le président du jury.

2 : Lorsque la spécialité d'examen fait l'objet d'une unique commission d'expertise et d'entretien, elle tient lieu de jury de délibération. Ses membres sont convoqués par le chef d'établissement pour l'ensemble des missions « Commission d'expertise » et « Jury de délibération ».

Les services académiques produisent l'arrêté de composition du jury de délibération.

Dans le cadre de leur mission, les membres de commission d’expertise produisent une fiche bilan récapitulative par candidat (cf. Fiche bilan individuelle en ANNEXE 3).
Ce document, qui doit rester un document de travail, préparatoire à la décision comme toutes les pièces d’examen, permet à la commission de validation de proposer au jury de délibération soit la validation totale du diplôme, soit une validation partielle, soit aucune validation.

2.4.3.2 Missions des chefs d’établissement centre d’expertise

Dès réception des dossiers en provenance des CLAVA ou du CAVA, le chef d’établissement fait procéder à l’étude des dossiers en sollicitant les professeurs désignés après avis des corps d’inspection.

CONVOCACTION DES ENSEIGNANTS ET DES PROFESSIONNELS (cf. Annexe 4)

Les personnels qui procèdent à l’étude des dossiers et qui participent à l’entretien avec les candidats concernés peuvent ne pas être membres du jury du diplôme correspondant. Ils sont chargés de préparer les travaux du jury du diplôme, qui conserve seul le pouvoir de décision. Il est indispensable que chaque commission soit représentée lors des travaux du jury.

Le chef d’établissement procédera aux convocations de l’ensemble des membres de la commission d’expertise

Important : il veillera à reporter sur la convocation à l’emplacement réservé à cet effet le code nomenclature (12 caractères) figurant sur l’annexe A2.

||_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| V | A | . | X | X |

Exemple Code Nomenclature	
500.XXXXX.VA.XX	
500	Code Diplôme
XXXXX	Code Spécialité
VA	Code Ministère
XX	Code Académique

Type de Diplôme	Code Diplôme
MC4	010
MC5	010
BTS	320
DIP3	322
BAC PRO	400
BMA	401
BT	420
BAC TEC	430
BP	450
CAP	500
BEP	510

Le nombre d’intervenants participant aux commissions de validation sera également déterminé par le chef d’établissement. Il convient de souligner que le champ du référentiel d’activité professionnelle du diplôme doit être couvert; le plafond d’intervenants doit être arrêté au maximum à 6 personnes au total. (3 enseignants et 3 professionnels sur la base du principe de parité)

Un même intervenant pourra être mobilisé pour l’étude de plusieurs dossiers.

Important : En aucun cas, le chef d’établissement ne pourra désigner pour participer aux travaux de la commission d’expertise du livret 2, un enseignant ou un professionnel qui aurait préalablement participé à l’accompagnement du candidat intéressé. Les personnels concernés doivent se récuser en se signalant auprès du chef d’établissement.

CONVOCATION DES CANDIDATS (cf. Annexe 5)

En application de l'article 134 de la loi du 17.01.2002 de modernisation sociale, le chef d'établissement convoque systématiquement chaque candidat pour un entretien avec la commission d'expertise en charge du dossier.

Cette convocation n'ouvre pas droit pour le candidat au remboursement des frais de déplacement.

INDEMNITES DE DEPLACEMENT ET DE VACATION (cf ANNEXES 6A – Etat de vacation VAE, 6B – Frais de déplacement)

A l'issue de l'étude des dossiers par la commission, le chef d'établissement doit viser les états d'indemnités renseignés par les intervenants ainsi qu'éventuellement les états de frais de déplacement et les adresser directement à la division des examens et concours du Rectorat, en précisant qu'il s'agit d'indemnités de VAE.

La base financière réglementaire est constituée par le décret du 12.06.1956 qui vaut pour l'ensemble des examens et concours. Aucune autre indemnité que les vacations pour l'étude des dossiers et l'entretien avec les candidats ainsi qu'éventuellement les indemnités de déplacement ne peut être servie, dans le cadre de la circulaire ministérielle DLC – C1/DLC-B2 du 14.10.1996.

Attention : pour chaque membre des commissions d'expertise des livrets 2, l'état spécifique d'indemnités VAE doit être rempli en double exemplaire (**le code nomenclature de 12 caractères correspondant à la convocation renseigné**) et accompagné de la convocation correspondante.

FICHE BILAN INDIVIDUELLE (cf. Annexe 3)

Vous vérifierez que les fiches bilan individuelles des candidats sont bien renseignées par les membres de la commission d'expertise et vous les adresserez directement au lycée centre de délibération du jury de la session VAE en se reportant à la liste qui lui aura été fournie.

La transmission de ces pièces doit impérativement intervenir au plus tard dès la fin des travaux de la commission d'expertise.

BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'EXPERTISE (cf. Annexe 7)

Nouveau : Une fiche bilan de fonctionnement de la commission d'expertise de la VAE doit être remplie et transmise aux services académiques concernés.

FICHE DE PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'EXPERTISE (cf. Annexe 8)

Le chef d'établissement veille au bon déroulement des travaux des commissions de validation. Le chef d'établissement adressera aux services académiques compétents (Rectorat niveau IV et III) et Inspections académiques (niveau V) la fiche de proposition des membres de la commission d'expertise où est mentionné l'ensemble des enseignants et des professionnels.

En cas de litige ou de contentieux, il lui appartient de porter toute information utile à la connaissance des services des examens en charge de la procédure VAE, au même titre que pour les examens scolaires. Le contentieux susceptible de naître dans le cadre de la VAE. relève de la compétence exclusive des services académiques.

2.4.4 Jury de délibération

2.4.4.1 Cadre général

Les Jurys de VAE se tiennent en octobre-novembre et en mars-avril.

Les membres du jury sont nommés et convoqués par le service départemental ou rectoral des examens concernés, suivant le régime général propre à tous les examens.

Les délibérations ont lieu dans le lycée désigné par le service des examens. Le chef d'établissement assure ainsi la fonction de chef de centre de délibération, suivant le régime en vigueur pour les examens scolaires.

2.4.4.2 Missions des chefs d'établissement centre de délibération de jury

Le rôle du chef d'établissement, chef de centre de délibération, est avant tout administratif. Il doit notamment :

- veiller aux conditions matérielles d'accueil des membres du jury,
- s'assurer, en cas d'existence de plusieurs commissions d'expertise que chaque commission a bien transmis au jury les fiches bilan individuelles où sont consignées les propositions de validation.
- coordonner la préparation des travaux du jury, en liaison avec le président,
- à l'issue des travaux, veiller à l'expédition des divers documents aux services des examens concernés.

Les actions principales à mener sont les suivantes :

Le chef de l'établissement centre de délibération doit s'assurer qu'il est en possession de l'arrêté portant composition du jury, d'une copie de la convocation-type des membres du jury ainsi que des **PV des candidats (cf ANNEXE 9)**.

Dans le cas où le jury suit immédiatement la commission d'expertise, la convocation des enseignants et des professionnels à la commission d'expertise tient lieu de convocation au jury.

C'est sur cette base que la salle de délibération est mise à disposition et que l'appui logistique nécessaire est offert au président du jury, comme pour les examens scolaires.

L'ensemble de ces documents sont transmis revêtus de la signature-cachet au service des examens concerné, à l' Inspection académique pour le niveau V, au Rectorat pour les niveaux IV et III. Ces derniers permettent, seuls, la délivrance des diplômes ou la mise à jour des unités acquises par les candidats, dans leurs dossiers respectifs, à l'issue de la séance.

Enfin, il doit adresser à la division financière du Rectorat les états de frais de vacation VAE et de déplacements ainsi que la liste d'émargement des membres du jury (se reporter au §2.4.3.2).

2.4.4.3 Décision

Il appartient au président du jury du diplôme des sessions de validation des acquis de l'expérience **de confirmer (ou de modifier) le projet de décision** qui lui est soumis en apposant sa signature, son nom, et le cachet de l'établissement centre de délibération du jury du diplôme.

Comme il est de règle pour tous les jurys, le président du jury de délibération est seul garant de la décision finale prise à l'égard du candidat ayant déposé un dossier VAE.

Tous les travaux qui se situent en amont de la délibération, à savoir l'expertise du dossier et l'entretien, n'ont qu'un caractère préparatoire aux décisions prises par le jury du diplôme. Celui-ci est en effet seul compétent pour se prononcer sur les demandes de VAE.

Seules ses décisions sont créatrices de droits ou, au contraire, font grief.

Les décisions prises s'appuient principalement sur :

- La fiche bilan individuelle rédigée par la commission d'expertise,
- le livret 2 du candidat auquel le jury peut recourir en tant que de besoin aux fins de complément d'étude,
- le référentiel du diplôme concerné et notamment la structure réglementaire des épreuves ou unités.

Le travail du jury consiste à :

- vérifier la pertinence de l'étude du dossier,
- contrôler l'absence d'irrégularité, y compris formelle,
- valider les travaux préparatoires des commissions d'expertise.

A l'issue de la délibération, le président du jury doit :

- **remplir et signer l'extrait du PV du jury établi sur papier infalsifiable en veillant à porter les mentions afférentes à la décision du jury (validation totale, validation partielle, aucune validation). En cas de validation partielle, le président du jury doit mentionner très clairement les unités acquises et celles devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.**
- **Il doit compléter les pavés relatifs au bilan de l'évaluation VAE et aux recommandations aux candidats de la façon la plus précise possible et argumentée. Important : ce document est utilisé en cas de validation partielle, lors de l'entretien « post VAE », pour aider le candidat à poursuivre son parcours de validation.**

- veiller à l'apposition du cachet du centre de délibération du jury pour prévenir toute contestation et toute fraude et retourner les documents au service des examens compétent (sous couvert du chef de centre de délibération).
- veiller à la signature de la liste d'émargement des membres du jury, étant observé qu'il n'existe pas d'obligation de quorum et qu'ainsi les délibérations sont réputées valables dès que la séance a été ouverte.
- signer les états de frais de déplacement des membres du jury qui lui sont éventuellement remis à l'issue de la séance et remettre tous les documents et les décisions au chef d'établissement centre de délibération qui en assurera l'acheminement auprès de la division financière du Rectorat.

Conformément au décret du 12 juin 1956 qui règle les questions financières pour tous les examens et concours, la mission du président et des membres du jury ne peut pas faire l'objet d'indemnités autres que de déplacement.

En fin de session, le jury a terminé sa mission. Les différents recours et demandes de renseignements sont traités par le service des examens concerné, en liaison avec le président du jury et/ou le chef d'établissement centre de délibération et/ou le chef d'établissement-support de la commission d'expertise.

Un seul exemplaire du livret 2 des candidats doit être conservé dans l'établissement support de jury pendant une durée d'un an, les autres exemplaires étant remis au candidat à la fin de l'entretien. Passé ce délai, les dossiers seront détruits.

2.5 PARCOURS POST VAE (Phase optionnelle)

A l'issue du jury, il est proposé, à chaque candidat ayant obtenu une validation partielle du diplôme, un entretien ayant pour but de favoriser la poursuite du projet et de lui donner un cadre précis de travail complémentaire, afin d'augmenter les chances d'atteindre une certification.

Cet entretien, réalisé dans un CLAVA, est confié à un expert spécialiste du diplôme visé. **Cette prestation est payante.**

A l'issue de cet entretien, le CLAVA propose au candidat :

1. Une orientation vers une nouvelle demande de VAE axée sur des activités de retour d'expérience. Cette demande étant ciblée sur les unités restant à acquérir, les candidats pourront bénéficier d'un accompagnement adapté.
2. Une proposition de formation en vue du passage des épreuves complémentaires à celles déjà obtenues en mode VAE.

3 Liste des Annexes

Annexe 1 – Texte de référence

Annexe 2 – Liste des établissements centre de VAE 2009-2010

Annexe 3 – Fiche bilan individuelle

Annexe 4 – Convocation des enseignants et des professionnels

Annexe 5 – Convocation des candidats

Annexe 6 – Indemnités de vacation et de déplacement

Annexe 7 – Bilan de fonctionnement de la commission d'expertise VAE

Annexe 8 – Fiche de proposition des membres de la commission d'expertise

Annexe 9 – Extrait du Procès Verbal de délibération du jury VAE

Annexe 1 – Texte de Référence

Textes de référence BOEN N°32 04 Septembre 2003

« La loi du 17 janvier 2002, publiée au JORF du 18 janvier 2002 a modifié l'article L. 335-5 du code de l'éducation pour permettre la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Plusieurs décrets d'application ont été publiés au Journal officiel. Parmi ceux-ci, le décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 (JORF du 28 avril 2002) portant sur la VAE, pris en application de l'article L. 335-5 du code de l'éducation, concerne notamment la mise en œuvre de la VAE pour les diplômes à finalité professionnelle pour lesquels la procédure de validation des acquis de l'expérience est organisée et gérée par les services académiques »

« Les salariés peuvent prétendre à un congé pour VAE qui leur donne droit à une autorisation d'absence en vue de la participation à l'ensemble des opérations liées à la validation des acquis de l'expérience. L'accompagnement participe des actions de validation dont les dépenses sont imputables sur le plan de formation de l'entreprise et au titre du congé pour validation des acquis de l'expérience.

Plus généralement, la VAE faisant partie du champ de la formation professionnelle continue, les coûts de l'accompagnement peuvent faire l'objet d'une prise en charge par les différents acteurs qui participent aux dépenses de la formation professionnelle continue dans le cadre des dispositifs qu'ils financent. La VAE contribue pleinement à l'élévation du niveau de qualification des personnes et participe ainsi des actions en faveur d'une meilleure compétitivité de l'économie. Elle permet l'accès aux diplômes nationaux de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent faire reconnaître leur qualification sur le marché du travail national, et dans un espace européen des compétences et des qualifications qui appellent toujours plus de mobilité et exigent une lisibilité toujours plus grande des qualifications. Dans ce sens, une attention toute particulière doit être portée aux publics a priori les plus éloignés de la qualification » BOEN N°32 -2003

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
200 - Technologies industrielles fondamentales						
	R	240.20001.VA.XX	DSAA Créat.Concept. /Créat.Indus.	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Tortochot
		320.20006.VA.XX	BTS Concept.prod,ind,	LT Philippe de Girard Avignon (84)	LT Philippe de Girard Avignon (84)	M. Lefort
		320.20007.VA.XX	BTS Design de produits	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Tortochot
		320.20008.VA.XX	BTS Technico-Commercial	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	Mme Paradisi
		400.20002.VA.XX	BAC PRO Etude et déf.prod.indust.	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
				LP Robert Schuman Avignon (84)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
201 - Technologies de commandes des transformations industrielles						
	R	320.20107.VA.XX	BTS Mécan.et automat.indus	LT Pasquet Arles (13)	LT Pasquet Arles (13)	M. Lefort
		320.20108.VA.XX	BTS Contr.indus.et régul.auto	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	M. Loos
		320.20109.VA.XX	BTS I.R.I.S	LT Vauvenargues Aix (13)	LT Vauvenargues Aix (13)	M. Lefort
		320.20110.VA.XX	BTS Maintenance indust,	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	M. Cerato
		400.20101.VA.XX	BAC PRO Pilotage S.P.A.	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	M. Pinède
		450.20101.VA.XX	BP Pilote inst.product.proc.	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Pinède
220 - Pluritechnologiques des transformations						
	IA	500.22002.VA.XX	CAP Employé tech.de labo	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	Mme Durand
	R	320.22002.VA.XX	BTS Tech.phys.indus de labo	LT Vauvenargues Aix (13)	LT Vauvenargues Aix (13)	Mme Bacchialoni
		400.22002.VA.XX	BAC PRO Industries des procédés	LP Blériot Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Pinède
				LP Latécoère Istres (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Pinède
				LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Pinède
221 - Agro-alimentation Alimentation Cuisine						
	IA	010.22103.VA.XX	MC5 Employé traiteur	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		010.22104.VA.XX	MC5 Pâtiss.glac.choc.conf.sp	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		010.22105.VA.XX	MC5 Cuisinier desserts rest.	LP Perdiguier Arles (13)	LP Perdiguier Arles (13)	M. Herrero
		010.22106.VA.XX	MC5 Vendeur spéc.alimentat.	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		010.22107.VA.XX	MC5 Boulangerie spécialisée	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		010.22108.VA.XX	MC5 Pâtisserie boulangère	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		500.22129.VA.XX	CAP Agent polyv.de restaurat.	LP C.Jullian Marseille (13)	LP C.Jullian Marseille (13)	Mme Durand
				LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Durand
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
				LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Durand
		500.22130.VA.XX	CAP Charcutier traiteur	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR	
221 - Agro-	IA	500.22131.VA.XX	CAP Cuisine	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Herrero	
				LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Herrero	
				LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Herrero	
				Lyc.Méditerranée La Ciotat (13)	Lyc.Méditerranée La Ciotat (13)	M. Herrero	
			500.22132.VA.XX	CAP Boulanger	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
			500.22134.VA.XX	CAP Cond Sys Ind Agro alim	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Rolle
					LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Rolle
			500.22135.VA.XX	CAP Boucher	CFA Lalande Marseille (13)	CFA Lalande Marseille (13)	M. Fabre
			500.22136.VA.XX	CAP Pâtissier	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
			510.22104.VA.XX	BEP Alimentation	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
	R		320.22104.VA.XX	BTS Biotechnologies	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
			400.22102.VA.XX	BAC PRO Métiers de l'alimentation	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
			400.22103.VA.XX	BAC PRO Bio-industries de transf.	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	Mme Durand
			450.22104.VA.XX	BP Cuisinier	LP Perdiguier Arles (13)	LP Perdiguier Arles (13)	M. Herrero
		450.22105.VA.XX	BP Boulanger	CFA Chambre métiers Avignon (84)	CFA Chambre métiers Avignon (84)	M. Fabre	
		450.22106.VA.XX	BP Boucher	CFA Lalande Marseille (13)	CFA Lalande Marseille (13)	M. Fabre	
222 - Transformations chimiques							
	IA	500.22201.VA.XX	CAP Industries chimiques	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Pinède	
		510.22203.VA.XX	BEP Met Ind Chim Bio-ind trait eau	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Pinède	
	R	320.22206.VA.XX	BTS Chimiste	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Habert	
		320.22207.VA.XX	BTS Bioanalyses et contrôles	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert	
		450.22202.VA.XX	BP Conduct.app.indus.chim.	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Pinède	
223 - Métallurgie							
	IA	500.22357.VA.XX	CAP Art du bijou et du joyau	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel	
	R	320.22307.VA.XX	BTS Etude et Réalis. Outillage	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit	
		401.22315.VA.XX	BMA Art du bijou et du joyau	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel	
225 - Plasturgie matériaux composites							
	IA	500.22510.VA.XX	CAP Composites,plast.chaud	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Pinède	
		510.22502.VA.XX	BEP Métiers de la Plasturgie	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Pinède	
	R	320.22503.VA.XX	BTS Industries Plastiques Europlast (F	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit	
		400.22502.VA.XX	BAC PRO Plasturgie	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Pinède	

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR	
227 - Energie génie climatique							
	IA	500.22706.VA.XX	CAP Froid et climatisation	SEP Diderot Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla	
		500.22713.VA.XX	CAP Installateur thermique	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Dipilla	
				LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Dipilla	
				SEP Diderot Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla	
		510.22703.VA.XX	BEP Tech du Froid & Cond d'air	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
	510.22704.VA.XX	BEP Tech Inst San Therm	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Dipilla		
			SEP Diderot Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla		
			R	320.22706.VA.XX	BTS Fluid.énerg.env.opt:clim	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)
	320.22707.VA.XX	BTS Fluid.énerg.env.opt:frigo		LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner	
	320.22708.VA.XX	BTS Fluid.énerg.env.opt:syst.		LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner	
	400.22703.VA.XX	BAC PRO Tech Inst syst énergét.clima		LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
	400.22704.VA.XX	BAC PRO Tech Maint syst énergét.clir		LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
	450.22703.VA.XX	BP Monteur dép.froid clim.		LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
450.22708.VA.XX	BP Monteur inst.génie clim.	LP Ampère Marseille (13)		LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla		
230 - Génie civil construction bois							
	IA	500.23002.VA.XX	CAP Mainten.bât.collectivités	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Rolle	
				LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. Rolle	
	510.23002.VA.XX	BEP Tec Archi habitat	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Pès		
			LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Pès		
	R		BEP Tech Archi & Habitat	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Pès	
			320.23009.VA.XX	BTS Bâtiment	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
			320.23011.VA.XX	BTS Design d'Espace	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Tortochot
			400.23002.VA.XX	BAC PRO Tech,bâtimt:étude, éco,	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Pès
420.23002.VA.XX			BT Encadrement de chantier	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner	
420.23003.VA.XX			BT Collaborateur d'architecte	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner	
420.23004.VA.XX	BT Etude et écon.construct.	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner			
231 - Mines et carrières génie civil Topographie							
	IA	500.23109.VA.XX	CAP Conduite d'engins de Trvx Public	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle	
		500.23115.VA.XX	CAP Construct.routes	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle	
		500.23116.VA.XX	CAP Construct.canalisations TP	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle	
		510.23103.VA.XX	BEP Travaux publics	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle	
		510.23104.VA.XX	BEP Tech géomètre topographe	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle	

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
231 - Mines	IA	510.23104.VA.XX	BEP Tech géomètre topographe	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Rolle
	R	320.23105.VA.XX	BTS Travaux publics	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		320.23106.VA.XX	BTS Géomètre topographe	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Chateigner
		400.23102.VA.XX	BAC PRO Travaux publics	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
		420.23101.VA.XX	BT Topographe	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Chateigner
232 - Bâtiment : construction et couverture						
232 - Bâtiment : construction et couverture	IA	500.23216.VA.XX	CAP tailleur de pierre marbri	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	M. Boissel
		500.23217.VA.XX	CAP Maçon	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Rolle
				LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Rolle
				SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Rolle
				LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
		500.23218.VA.XX	CAP Couvreur	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
		500.23219.VA.XX	CAP Const.béton armé bâtim	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Rolle
				SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Rolle
	510.23203.VA.XX	BEP Technique Gros-Oeuvre	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Rolle	
			LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle	
			LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Rolle	
	R	320.23203.VA.XX	BTS Enveloppe du bâtiment	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		400.23203.VA.XX	BAC PRO Tech Bât Org Réal GO	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
		450.23210.VA.XX	BP Métiers de la pierre	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	M. Boissel
450.23212.VA.XX		BP Maçon	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle	
233 - Bâtiment : Finitions						
233 - Bâtiment : Finitions	IA	500.23302.VA.XX	CAP Monteur iso.therm.acous	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
		500.23317.VA.XX	CAP Installateur sanitaire	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla
				LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Dipilla
		500.23318.VA.XX	CAP Carreleur Mosaïste	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
				LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Rolle
		500.23319.VA.XX	CAP Peintre applic. revêtemt	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Rolle
				LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
				LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Rolle
		500.23322.VA.XX	CAP Constr.bât.alu.verre	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
		500.23323.VA.XX	CAP Plâtrier Plaquiste	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Rolle
		510.23301.VA.XX	BEP Finition	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
BEP Finition (OpC)	LP Vedène Le Pontet (84)			LP Vedène Le Pontet (84)	M. Rolle	

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
233 - Bâtim	IA	510.23304.VA.XX	BEP Tech Mtx verre	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. Rolle
	R	240.23302.VA.XX	DSAA Créat.Concept.Arch.Int.Envir /B	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Tortochot
			DSAA Créat.Concept.Arch.Int.Envir /E	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Tortochot
		400.23302.VA.XX	BAC PRO Anénagement Finition	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
		400.23303.VA.XX	BAC PRO Ouvr.Bât : Métallerie	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. Rolle
			BAC PRO Ouvr.Bât.alu.verre mat.synt	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle
		401.23302.VA.XX	BMA Graph.Décor (OpA) Lettres Déco	LPP Don Bosco Marseille (13)	LPP Don Bosco Marseille (13)	M. Boissel
		450.23308.VA.XX	BP Carrelage mosaïque	CFA Fl.Mouret Avignon (84)	CFA Fl.Mouret Avignon (84)	M. Rolle
		450.23309.VA.XX	BP Constr.bât.alu.verre	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	M. Rolle
		450.23311.VA.XX	BP Equipements sanitaires	CFA du BTP Marseille (13)	CFA du BTP Marseille (13)	M. Dipilla
450.23312.VA.XX	BP Peinture revêtement	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	M. Rolle		
234 - Travail du bois et de l'ameublement						
	IA	500.23430.VA.XX	CAP Arts du bois:sculp.ornem	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		500.23437.VA.XX	CAP Ebéniste	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Boissel
				LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		500.23439.VA.XX	CAP Charpentier bois	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Ranguis
				LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Ranguis
		500.23441.VA.XX	CAP Menuisier Fab de menus	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Ranguis
				SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis
	500.23442.VA.XX	CAP Menuisier installateur	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Ranguis	
			SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis	
	510.23401.VA.XX	BEP Métiers du bois	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis	
	R	400.23403.VA.XX	BAC PRO Mét.artisanat:ébéniste	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		400.23404.VA.XX	BAC PRO Techn,constr,bois	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Ranguis
		400.23405.VA.XX	BAC PRO Tech,menuis,agenceur	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Ranguis
		401.23401.VA.XX	BMA Ebéniste	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Boissel
		450.23404.VA.XX	BP Menuisier	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	M. Ranguis
		450.23405.VA.XX	BP Charpentier bois	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Ranguis
		450.23407.VA.XX	BP Charpentier de marine	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Ranguis
240 - Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples						
	IA	500.24005.VA.XX	CAP Métiers du Pressing	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Ranguis
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
	R	320.24002.VA.XX	BTS Indus.mat.soup.:product.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Duisit

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
240 - Spécial	R	320.24005.VA.XX	BTS Indus.mat.soup.mod.ind.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Duisit
		400.24003.VA.XX	BAC PRO Mét Mode Indus.connexes	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
242 - Habillement						
	R	320.24206.VA.XX	BTS Design Mode Text.Env. /A Mode	LP La Calade Marseille (13)	LP La Calade Marseille (13)	M. Tortochot
242 - Habillement						
	IA	500.24233.VA.XX	CAP Tailleur dame	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
		500.24236.VA.XX	CAP Couture flou	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
		500.24237.VA.XX	CAP Prêt-à-porter	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
		500.24238.VA.XX	CAP Tapissier-e ameublement siège	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		500.24239.VA.XX	CAP Tapissier-e ameublement décor	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
	R	510.24204.VA.XX	BEP Métiers mode Prêt-à-porter	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
			BEP Métiers mode Taille dame	LPP St-Louis Marseille (13)	LPP St-Louis Marseille (13)	M. Ranguis
		400.24201.VA.XX	BAC PRO Artis,mét,art; vêtem,acc,	LP Les Ferrages St Chamas(13)	LP Les Ferrages St Chamas(13)	M. Ranguis
400.24202.VA.XX	BAC PRO Artis,mét,art:tapis ameub.	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel		
420.24205.VA.XX	BT Vêtement:créat.mesure	LP La Calade Marseille (13)	LP La Calade Marseille (13)	M. Ranguis		
243 - Cuirs et peaux						
	IA	500.24317.VA.XX	CAP Maroquinerie	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
250 - Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité						
	IA	500.25007.VA.XX	CAP Conduite de Syst. Industriels	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. Rolle
		510.25005.VA.XX	BEP Mainten.Equipements Indust.	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. Rolle
	R	320.25001.VA.XX	BTS Assist.techn. Ingénieur	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Chateigner
		320.25005.VA.XX	BTS Concept.indust.microtechniques	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	M. Duisit
		320.25006.VA.XX	BTS Industrialisation Prod. Méca.	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Duisit
		400.25004.VA.XX	BAC PRO MSMA opt,syst,ferrov,	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Rolle
		400.25006.VA.XX	BAC PRO Microtechniques	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
		400.25007.VA.XX	BAC PRO Maint,equip,indus,	LP Blériot Marignane (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. Pinède
LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)			M. Pinède		
251 - Mécanique générale et de précision Usinage						

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
251 - Méca	IA	500.25126.VA.XX	CAP Outillage en moules métalliques	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Pès
		500.25133.VA.XX	CAP Agent vérific. appareils extincteur	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. Pinède
		500.25137.VA.XX	CAP Horlogerie	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
		510.25110.VA.XX	BEP Mét. Prod. Méc. Inf.	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
	R	400.25106.VA.XX	BAC PRO Technicien d'usinage	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	M. Pès
		400.25107.VA.XX	BAC PRO Technicien outilleur	LP Craponne Salon (13)	LP Craponne Salon (13)	M. Pès
252 - Moteurs et mécanique auto						
	IA	010.25207.VA.XX	MC5 Mainten. Moteurs Diésel	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25211.VA.XX	CAP Maint Tracteur et Mat agricole	LP Privat Arles (13)	LP Privat Arles (13)	Mme Deleau
		500.25212.VA.XX	CAP Maint Mat TP Manut	CFA Travaux Public Mallemort (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
				LP Vedène Le Pontet (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
		500.25213.VA.XX	CAP Maint Maté Parcs Jardins	LP Privat Arles (13)	LP Privat Arles (13)	Mme Deleau
				LP Vedène Le Pontet (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
		500.25214.VA.XX	CAP Maint Véhic Auto V.P.	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
				LP Schuman Avignon (84)	LP Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
		500.25215.VA.XX	CAP Maint Véhic Auto V.I.	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
				LP La Floride Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25216.VA.XX	CAP Maint Véhic Auto Cycle Moto	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
				LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
		510.25202.VA.XX	BEP Maint Véhic Auto Dom C Bateau	LP Argensol Orange (84)	LP Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
				LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
	510.25203.VA.XX	BEP Maint véhicules matériel	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau	
			LP Estaque Marseille (13)	LP Estaque Marseille (13)	Mme Deleau	
	R	510.25203.VA.XX	BEP Maint véhicules matériel	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
				LP Robert Schuman Avignon (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
		510.25203.VA.XX	BEP Mainten véhicules et Matériel	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		320.25210.VA.XX	BTS AVA: véhicules particuliers	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	M. Cerato
320.25211.VA.XX		BTS AVA: véhicules industriels	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Cerato	
320.25212.VA.XX		BTS AVA: motocycles	LT Philippe de Girard Avignon (84)	LT Philippe de Girard Avignon (84)	M. Cerato	
322.25201.VA.XX	DIP3 Expert en automobile	LT Philippe de Girard Avignon (84)	LT Philippe de Girard Avignon (84)	M. Cerato		
400.25207.VA.XX	BAC PRO Mainten.véhic.auto.:V.P	LT Jean Perrin Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	M. Cerato		
400.25207.VA.XX	BAC PRO Mainten.véhic.auto.:V.P	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau		
400.25208.VA.XX	BAC PRO Mainten.véhic.auto.:V.I.	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau		
400.25208.VA.XX	BAC PRO Mainten.véhic.auto.:V.I.	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau		
400.25209.VA.XX	BAC PRO Maint.véhic.auto.:bateau	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	Mme Deleau		

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
252 - Motocyclisme	R	400.25210.VA.XX	BAC PRO Maint.véhic.auto.:motocyc	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	Mme Deleau
		400.25211.VA.XX	BAC PRO Mainten Matériels Agricoles	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Deleau
		400.25212.VA.XX	BAC PRO Mainten Matériels TP et Ma	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Deleau
		400.25213.VA.XX	BAC PRO Mainten Matériels Parcs Ja	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Deleau
253 - Mécanique aéronautique et spatiale						
	IA	500.25302.VA.XX	CAP Méca.entret.avions opt.1	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
		500.25304.VA.XX	CAP Maint. Syst. aéronefs	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
	R	320.25301.VA.XX	BTS Mainten.exploit.mat.aéro	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	M. Duisit
		400.25301.VA.XX	BAC PRO Aéronautique : M.S.C.	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
254 - Structures métalliques						
	IA	010.25405.VA.XX	MC5 Soudage	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. Rolle
		500.25401.VA.XX	CAP Peinture en carrosserie	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	Mme Deleau
				LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25414.VA.XX	CAP Constr.ensemb.chaudron	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Rolle
				LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	M. Rolle
		500.25423.VA.XX	CAP Ferronnier	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	M. Boissel
		500.25430.VA.XX	CAP Méca.cellules aéronefs	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
		500.25431.VA.XX	CAP Serrurier métallier	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. Rolle
				LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	M. Rolle
				LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Rolle
		500.25434.VA.XX	CAP Réparation Carrosserie	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	Mme Deleau
				LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
	LP Mistral Marseille (13)			LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau	
	510.25403.VA.XX	BEP Carrosserie	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	Mme Deleau	
			LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau	
			LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau	
	510.25404.VA.XX	BEP Réalis.ouvrages.chaudr.	LP Craponne Salon (13)	LP Craponne Salon (13)	M. Rolle	
			LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	M. Rolle	
	R	320.25401.VA.XX	BTS Réalis.ouvr.chaudron	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
		320.25408.VA.XX	BTS Construct. Métalliques	LT Jean Lurçat Martigues (13)	LT Jean Lurçat Martigues (13)	M. Duisit
400.25404.VA.XX		BAC PRO Carrosserie opt,réparation	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau	
400.25405.VA.XX		BAC PRO R,O,C, struct,metalliques	LP Craponne Salon (13)	LP Craponne Salon (13)	M. Rolle	
400.25406.VA.XX		BAC PRO Ouvrages Bât : Métallerie	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Rolle	

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR	
254 - Struct	R	450.25409.VA.XX	BP Carross.constr.maquett.	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	Mme Deleau	
		450.25410.VA.XX	BP Serrurerie-métallerie	CFA du BTP Marseille (13)	CFA du BTP Marseille (13)	M. Rolle	
255 - Electricité, électronique							
	IA	010.25506.VA.XX	MC5 Inst.conseil audio.élec.ant	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
		010.25507.VA.XX	MC5 Maint Syst Embarqué Auto	CFA de Carpentras (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau	
				LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau	
		500.25517.VA.XX	CAP Equipemt connect.contr.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
		500.25518.VA.XX	CAP Inst.en télécom.cour.faib	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
		500.25521.VA.XX	CAP Métiers enseigne et sign	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Locci	
		500.25522.VA.XX	CAP Elec Syst Aéro	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau	
				500.25523.VA.XX	CAP Prépar.Réal. Ouvrage Electrique	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)
		510.25507.VA.XX	BEP Install.conseil équip.foyer	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	M. Dipilla	
				LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
	LP de Sorgues (84)			LP de Sorgues (84)	M. Dipilla		
	510.25509.VA.XX	BEP Mét. de l'Electrotechn.	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	M. Dipilla		
	510.25510.VA.XX	BEP Syst.Electron.Indust.Dom	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	M. Dipilla		
	R		320.25508.VA.XX	BTS Domotique	LT P-G de Gennes Digne (04)	LT P-G de Gennes Digne (04)	M. Lefort
			320.25514.VA.XX	BTS Systèmes électroniques	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Lefort
			320.25515.VA.XX	BTS Electrotechnique (nouv.règlemen	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Lefort
			400.25504.VA.XX	BAC PRO Aéronautique:méca.avion	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
			400.25505.VA.XX	BAC PRO Micro Inform et RIM	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
			400.25506.VA.XX	BAC PRO Electrotech,énergie équ,co	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	M. Locci
			400.25507.VA.XX	BAC PRO Syst,électron.numériques	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
400.25509.VA.XX			BAC PRO Tech du froid et cond. d'air	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
450.25512.VA.XX			BP Installation en Télécommunication	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
450.25513.VA.XX			BP Installat. & Equipmts Electriques	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	M. Locci	
310 - Echanges Gestion							
	R	450.31001.VA.XX	BP dministration fonctions publiques	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Vatinel	
311 - Transport Manutention Magasinage							
	IA	500.31110.VA.XX	CAP Livreur	LP Estaque Marseille (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini	
		500.31114.VA.XX	CAP Agent acc.Cond.routière, tr.voyag	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	Mme Fiorini	

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR		
311 - Trans	IA	500.31115.VA.XX	CAP Tri acheminemt courrier	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	Mme Fiorini		
		500.31116.VA.XX	CAP Agent entreposage mess	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini		
				LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini		
		500.31117.VA.XX	CAP Cond.Routier Marchandises	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	Mme Fiorini		
				LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Fiorini		
		510.31101.VA.XX	BEP Conduite serv.transp.rout	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	Mme Fiorini		
	LP Vedène Le Pontet (84)			LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Fiorini			
	510.31104.VA.XX	BEP Logistique et commerc.	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini			
			LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini			
			R		320.31101.VA.XX	BTS Transport	Lyc.Ismael Dauphin Cavaillon (84)	Lyc.Ismael Dauphin Cavaillon (84)
400.31103.VA.XX			BAC PRO Exploitation transports	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini		
400.31104.VA.XX	BAC PRO Logistique	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini				
312 - Commerce Vente								
	IA	500.31208.VA.XX	CAP Mont.optique lunetterie	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès		
		500.31214.VA.XX	CAP Employé comm.multi spé	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent		
				LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent		
		500.31215.VA.XX	CAP Employé vente spé.alim.	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent		
				LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent		
		500.31216.VA.XX	CAP Employé vente spé.équip	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent		
				LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent		
		500.31217.VA.XX	CAP Vendeur pièces rech.aut	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini		
				LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini		
		500.31218.VA.XX	CAP Fleuriste	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	Mme Fiorini		
		500.31219.VA.XX	CAP Employé vente spé.client	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Fiorini		
		510.31201.VA.XX	BEP Optique-lunetterie	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès		
		510.31205.VA.XX	BEP Vente action-marchande	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent		
	LP La Viste Marseille (13)			LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent			
	LP Martin Bret Manosque (04)			LP Martin Bret Manosque (04)	M. Prigent			
	LP Sévigné Gap (05)			LP Sévigné Gap (05)	M. Prigent			
	R		010.31201.VA.XX	MC4 Assist.Conseil Vente distance	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent	
	320.31209.VA.XX	BTS Manag,unités commerc,	Lyc.Esclangon Manosque (04)	Lyc.Esclangon Manosque (04)	M. Lefeuvre			
	320.31210.VA.XX	BTS Négociat,et relation client,	Lyc.Joliot Curie Aubagne (13)	Lyc.Joliot Curie Aubagne (13)	M. Lefeuvre			
320.31211.VA.XX	BTS Commerce internation.RCE	Lyc.Georges Duby Aix (13)	Lyc.Georges Duby Aix (13)	M. Lefeuvre				
400.31202.VA.XX	BAC PRO Commerce	LP Gambetta Aix (13)	LP Gambetta Aix (13)	M. Prigent				

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
312 - Comr	R	400.31206.VA.XX	BAC PRO Vente	LP Gambetta Aix (13)	LP Gambetta Aix (13)	M. Prigent
		450.31206.VA.XX	BP Fleuriste (nouv. règlement 2008)	CFA Pays d'Aix (13)	CFA Pays d'Aix (13)	Mme Fiorini
313 - Finances, banque Assurances						
	R	010.31301.VA.XX	MC4 Services Financiers	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		320.31303.VA.XX	BTS Professions immobilières	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Mme Doussy
		320.31305.VA.XX	BTS Banque opt.A:partic. et opt.B	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Mme Doussy
		320.31307.VA.XX	BTS Assurance	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Mme Doussy
		450.31301.VA.XX	BP Banque	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Vatinel
		450.31306.VA.XX	BP Assurances	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Vatinel
		450.31309.VA.XX	BP Professions immobilières	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Vatinel
314 - Comptabilité, gestion						
	IA	510.31401.VA.XX	BEP Métiers de la comptabil.	LP Colbert Marseille (13)	LP Colbert Marseille (13)	M. Vatinel
				LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Vatinel
				LP Victor Hugo Carpentras (84)	LP Victor Hugo Carpentras (84)	M. Vatinel
				SEP Paul Arène Sisteron (04)	SEP Paul Arène Sisteron (04)	M. Vatinel
	R	320.31405.VA.XX	BTS Assist.gestion pme pmi			
		320.31406.VA.XX	BTS Compta.gest.des organ.	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	Mme Paradisi
				Lyc.Arthur Rimbaud Istres (13)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	Mme Paradisi
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	Mme Paradisi
				Lyc.Emile Zola Aix (13)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	Mme Paradisi
		400.31402.VA.XX	BAC PRO Comptabilité	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Vatinel
320 - Spécialités en communication						
	R	320.32001.VA.XX	BTS Communic.entreprises	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	Mme Doussy
321 - Journalisme et communication						
	IA	500.32101.VA.XX	CAP Dessinat.en comm.graph	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
	R	320.32103.VA.XX	BTS Express.visu:espace com	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Tortochot
		400.32101.VA.XX	BAC PRO Art et mét.art:com.graph	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
322 - Techniques de l'imprimerie et de l'édition						
	IA	500.32225.VA.XX	CAP Sérigraphie industrielle	CFA de Carpentras (84)	CFA de Carpentras (84)	M. Boissel
				LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
322 - Techn	IA	500.32226.VA.XX	CAP Sign Ens. Décor	LP Don Bosco Marseille (13)	LP Don Bosco Marseille (13)	M. Boissel
				LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Boissel
	R	510.32203.VA.XX	BEP Met Comm Ind Graph	CFA de Carpentras (84)	CFA de Carpentras (84)	M. Boissel
				LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
				LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
420.32207.VA.XX	BT Dessinat.maquet.arts gr.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Tortochot		
323 - Techniques de l'image et du son Métiers connexes du spectacle						
	IA	500.32309.VA.XX	CAP Photographe	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Boissel
				500.32314.VA.XX	CAP Opérat project Cinéma	LP Blaise Pascal Marseille (13)
	R	320.32317.VA.XX	BTS Com.visu.:graph.ed.pub.	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	M. Tortochot
				400.32302.VA.XX	BAC PRO Photographe	LP Blaise Pascal Marseille (13)
324 - Secrétariat bureautique						
	IA	510.32403.VA.XX	BEP Métiers du secrétariat	LP Briand Orange (84)	LP Briand Orange (84)	M. Vatinel
				LP La Calade Marseille (13)	LP La Calade Marseille (13)	M. Vatinel
				LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Vatinel
				SEP Paul Arène Sisteron (04)	SEP Paul Arène Sisteron (04)	M. Vatinel
	R	320.32405.VA.XX	BTS Assistant de direction	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Emile Zola Aix (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Paul Langevin Martigues (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.St Exupéry Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				320.32406.VA.XX	BTS Assist.secrét.trilingue	Lyc.Cézanne Aix (13)
400.32402.VA.XX	BAC PRO Secrétariat	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Vatinel		
326 - Informatique, traitement de l'information						
	R	320.32606.VA.XX	BTS Inform.de gestion:dév.app	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Paradisi
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Paradisi
			BTS Inform.de gestion:réseau	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Paradisi
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Paradisi
330 - Spécialités plurivalentes sanitaires sociales						
	IA	010.33001.VA.XX	MC5 Aide à domicile	LP A.Briand Orange (84)	LP R. Char Avignon (84)	Mme Pascal

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
330 - Spécial	IA	010.33001.VA.XX	MC5 Aide à domicile	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
		510.33002.VA.XX	BEP Carrières sanit.et social.	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
				LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Pascal
	R	320.33001.VA.XX	BTS ServPrest Sect Sanit Social	SEP David-Neel Digne (04)	SEP David-Neel Digne (04)	Mme Pascal
				Lyc.Emile Zola Aix (13)	Lyc.Emile Zola Aix (13)	Mme Tran
				400.33001.VA.XX	BAC PRO Services (A-A-C)	LP La Viste Marseille (13)
400.33002.VA.XX	BAC PRO Serv,proxi,vie loc,	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Pascal		
331 - Santé						
	IA	500.33105.VA.XX	CAP Prothésiste-dentaire	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Charbon
		500.33106.VA.XX	CAP Ortho-prothésiste	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
	R	320.33103.VA.XX	BTS Diététique	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
		320.33107.VA.XX	BTS Opticien-lunetier	IUT St Jérôme Marseille (13)	IUT St Jérôme Marseille (13)	M. Chateigner
		320.33109.VA.XX	BTS Analyses biologie médicale	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
		430.33102.VA.XX	BAC Sciences et Techno. Santé Social	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Tran
		450.33104.VA.XX	BP Prothésiste dentaire	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Charbon
332 - Travail social						
	IA	500.33202.VA.XX	CAP Petite enfance	LP A.Briand Orange (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
				LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
				LP L'Etoile Gardanne (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
				LP Mongrand Port-de-Bouc (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
				LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Pascal
				SEP David-Neel Digne (04)	SEP David-Neel Digne (04)	Mme Pascal
	R	320.33203.VA.XX	BTS Economie soc.et fam.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Tran
334 - Accueil Hôtellerie Tourisme						
	IA	010.33410.VA.XX	MC5 Sommellerie	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Herrero
		010.33411.VA.XX	MC5 Employé barman	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Herrero
		500.33408.VA.XX	CAP Services hôteliers	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Herrero
				LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Herrero
				LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Herrero
				SEP Paul Arène Sisteron (04)	LP Martin-Bret Manosque (04)	M. Herrero

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR		
334 - Accueil	IA	500.33409.VA.XX	CAP Restaurant	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	M. Herrero		
				LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Herrero		
				LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Herrero		
				SEP Paul Arène Sisteron (04)	LP Martin-Bret Manosque (04)	M. Herrero		
		500.33410.VA.XX	CAP Service en bras Café	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Herrero		
				LP Jullian Marseille (13)	LP Jullian Marseille (13)	M. Herrero		
		500.33411.VA.XX	CAP Ass.Tech.Milieu Famil.Collectif	LP Colbert Marseille (13)	LP Colbert Marseille (13)	Mme Durand		
		510.33403.VA.XX	BEP M.Rest.Hôtel. Option Cuisine	BEP M.Rest.Hôtel. Option Service	BEP Métiers Restauration Hotellerie	Lyc.Méditerranée La Ciotat (13)	Lyc.Méditerranée La Ciotat (13)	M. Herrero
						EREA Les Pennes Mirabeau (13)	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	M. Herrero
						LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Herrero
						LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Herrero
		R		010.33408.VA.XX	MC4 Télébilleterie serv.voyag.	LPP Ch. Péguy Marseille (13)	LPP Ch. Péguy Marseille (13)	M. Lefeuvre
	010.33409.VA.XX			MC4 Accueil-réception	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Prigent	
	010.33412.VA.XX			MC4 Organisateur de réceptions	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Herrero	
	320.33414.VA.XX			BTS Hôt.rest.optA:mercat.GH	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Lefeuvre	
	320.33415.VA.XX			BTS Hôt.rest.optB:art culinaire	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Lefeuvre	
	320.33417.VA.XX			BTS Ventes product.tourist.	LPP Clovis Hugues Aix (13)	LPP Clovis Hugues Aix (13)	Mme Doussy	
	320.33418.VA.XX			BTS Animat.gest.tourist.local	LPP Clovis Hugues Aix (13)	LPP Clovis Hugues Aix (13)	Mme Doussy	
	320.33419.VA.XX			BTS Resp. hébergement (RCE)	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Lefeuvre	
	400.33402.VA.XX			BAC PRO Restauration Option Cuisine	LP Perdiguier Arles (13)	LP Perdiguier Arles (13)	M. Herrero	
				BAC PRO Restauration Option Service	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Herrero	
	450.33403.VA.XX			BP Barman	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Herrero	
	450.33404.VA.XX	BP Gouvernante	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Herrero			
450.33405.VA.XX	BP Sommelier	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Herrero				
450.33406.VA.XX	BP Restaurant	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Herrero				
336 - Coiffure esthétique Service aux personnes								
336 - Coiffure esthétique Service aux personnes	IA	010.33603.VA.XX	MC5 Styliste visagiste	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon		
				LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon		
				SEP David-Neel Digne (04)	SEP David-Neel Digne (04)	M. Charbon		
	010.33604.VA.XX	MC5 Coloriste permanentiste	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon			
			LP David Neel Digne (04)	LP David Neel Digne (04)	M. Charbon			
			LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon			
	500.33604.VA.XX	CAP Esthét.cosmét.soins vente	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon			

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
336 - Coiffure	IA	500.33604.VA.XX	CAP Esthét.cosmét.soins vente	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
		500.33605.VA.XX	CAP Coiffure	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
				LP David Neel Digne (04)	LP David Neel Digne (04)	M. Charbon
				LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
	R	400.33601.VA.XX	BAC PRO Esth.cosm.parfum,	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
		450.33605.VA.XX	BP Coiffure opt.styliste visag	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		450.33606.VA.XX	BP Coiffure opt.color.perman	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		450.33607.VA.XX	BP Esthétique-cosm.parfum,	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
340 - Serv.à la collectivité						
	IA	500.34002.VA.XX	CAP Agent de prév.et médiat.	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Pascal
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
343 - Nettoyage Assainissement Protection de l'environnement						
	IA	500.34301.VA.XX	CAP Agent qualité de l'eau	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Pinède
		500.34306.VA.XX	CAP Mainten.hygiène locaux	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
				LP C.Jullian Marseille (13)	LP C.Jullian Marseille (13)	Mme Durand
		510.34302.VA.XX	BEP Bioservices ATA	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Durand
	LP René Char Avignon (84)			LP René Char Avignon (84)	Mme Durand	
	510.34303.VA.XX	BEP Métiers Hygiène et Propreté	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand	
			LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand	
			LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand	
	R	320.34301.VA.XX	BTS Métiers de l'eau	LT P-G de Gennes Digne (04)	LT P-G de Gennes Digne (04)	M. Cnokaert
320.34302.VA.XX		BTS Hygiène propreté envir.	Lyc.René Char Avignon (84)	Lyc.René Char Avignon (84)	M. Cnokaert	
400.34301.VA.XX		BAC PRO Hygiène et Environnement	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand	
344 - Sécurité des biens et des personnes Police, surveillance						
	IA	010.34401.VA.XX	MC5 Sûreté espaces ouverts	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto
		500.34402.VA.XX	CAP Gardien d'immeubles	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
				LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto
	500.34403.VA.XX	CAP Agent de prév.et sécurité	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	Mme Rossetto	
	R	400.34402.VA.XX	BAC PRO Sécurité Prévention	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto
450.34401.VA.XX		BP Agent tech.prév.sécurité	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto	

FICHE BILAN INDIVIDUELLE

SESSION VAE du ____ / ____ / 20 ____

Nature du diplôme : _____

Spécialité : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Document à remplir par la commission d'expertise.
Ce document est strictement confidentiel et ne devra en aucun cas être communiqué au candidat.

PHASE 1 : ETUDE DU DOSSIER

1-1/ Parcours professionnel et personnel, descriptif de l'emploi

- Identification du contexte de travail : _____

- Description du travail : _____

- Analyse par le candidat de son activité: _____

Compétences et savoirs maîtrisés au regard des activités présentées dans le référentiel des activités professionnelles du diplôme :

Eléments restant à préciser lors de l'entretien:

1-2/ Prise en compte et utilisation des savoirs disciplinaires dans le contexte des activités décrites

- Pôle scientifique : _____

- Pôle communication : _____

- Pôle technologique : _____

Eléments restant à préciser lors de l'entretien :

PHASE 2 : ENTRETIEN AVEC LE CANDIDAT

2/ Informations complémentaires recueillies au cours de l'entretien

2-1/ Activités professionnelles

--

2-2/ Savoirs disciplinaires

--

2-3/ Bilan

--

PHASE 3 : PROPOSITIONS DE VALIDATION

VALIDATION TOTALE DU DIPLÔME

AUCUNE VALIDATION

VALIDATION PARTIELLE

Liste des unités validées

Liste des unités devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire

Observations

Nom, qualité et signatures des membres de la commission d'expertise

Fait à

le / / 20

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

ANNEXE 4

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|
 ICode Nomenclature

Convocation pour l'étude de dossier de validation des acquis de l'expérience pour l'entretien avec le (la) candidat(e)

Le Chef d'Etablissement _____

désigne M. Mme Mlle _____

Professeur (grade discipline) _____

affectation _____

Représentant de la profession : M. Mme Mlle _____

entreprise _____

Pour participer à l'étude du dossier de validation des acquis de l'expérience présenté par

M. Mme Mlle _____

pour le diplôme _____

spécialité _____

Lieu d'exercice de la mission : (étude du dossier + entretien avec le candidat) _____

Date :

Nombre de personnes qui composent la commission d'étude du dossier-candidat : _____

Fait à _____ le _____ le Proviseur,

 Accusé de réception : Je soussigné (e) _____

déclare avoir reçu la présente convocation pour l'étude d'un dossier VAE et pour l'entretien avec le(la) candidat(e) et m'engage à assurer cette mission.

Fait à _____ le _____

Attention : cette convocation devra être jointe à l'état d'indemnité spécifique VAE, ainsi qu'éventuellement à l'état de frais de déplacement (couleur jaune) en veillant à **rappeler le code nomenclature ci-dessus**.

Diffusion : 2 exemplaires à l'intéressé(e) dont 1 doit être retourné à l'expéditeur à titre d'accusé de réception.

Rappel Article 1 du Décret du 17/12/1933 sur l'obligation de participer aux jurys des examens et concours:

Est considérée comme une charge normale d'emploi, l'obligation pour les personnels des établissements d'enseignement relevant du Ministère de l'Education Nationale, de participer aux jurys des examens et concours pour lesquels ils sont qualifiés par leurs titres ou emplois.

**Convocation pour l'entretien prévu par l'article 134 de la loi n°2002-73 du
17 janvier 2002 de modernisation sociale**

Le Chef d'Etablissement du lycée _____

support de la commission d'étude des dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE)

à

M. Mme Mlle Nom _____ Prénom _____

Dans le cadre de l'étude du dossier de validation des acquis de l'expérience que vous avez déposé pour l'obtention

du diplôme _____

spécialité _____

Vous êtes convoqué (e) pour subir l'entretien prévu par la loi

le _____ à _____ heures _____

au lycée _____

Fait à _____ le _____ le Proviseur

IMPORTANT : tout candidat convoqué qui ne se présente pas à l'entretien est déclaré ajourné.

Le candidat ajourné peut déposer une nouvelle demande de validation l'année civile suivante.

En cas d'absence justifiée liée à un événement indépendant de la volonté du candidat, l'entretien est reporté et donne lieu à une nouvelle convocation.

ACCUSE DE RECEPTION : Je soussigné (e) _____

déclare avoir reçu la présente convocation pour l'entretien prévu par la loi de modernisation sociale, et me rendrai à cette convocation.

Fait à _____ le _____

DIFFUSION : 2 EXEMPLAIRES A L'INTERESSE(E) DONT 1 DOIT ETRE RETOURNE A L'EXPEDITEUR A TITRE D'ACCUSE DE RECEPTION.

Rectorat d'AIX-EN-PROVENCE

DIEC

Place Lucien Paye
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

INDEMNITES V.A.E.

Encirculaire ministérielle DLC C1-DLC B2 du 14-10-1986 :
étude des dossiers et entretien avec les candidats relevant de la
validation des acquis de l'expérience.

CAP BEP MC niveau V BP
 BAC MC niveau IV BTS Autre (à préciser)

Attention: remplir une fiche (en double exemplaire) pour chaque diplôme

1- DONNEES PERSONNELLES

M. NOM _____
 MME PRENOM _____
 MLE NOM de jeune fille _____
 Date de naissance : _____
 Adresse personnelle : _____ Code postal : _____
 Ville : _____

joindre un RIB ou un RIP agrafé pour le 1er paiement ou en cas de changement de compte

2- RESERVE A L'ADMINISTRATION
 Ordonnateur : 053/13
 Exercice : ___ Ministère : ___
 Code examen : _____
 Type dépense : ___
 Chapitre : ___ Article : _____

NUMEN (obligatoire) _____
 N° INSEE (S.S) _____
 Établissement d'affectation : _____
 Adresse : _____
 Grade : _____
 ou Profession _____

Session du :		N° PIECE _____	
□ octobre / novembre		□ mars / avril	
Nom et prénom des candidats	Composition commission*	Nom et prénom des candidats	Composition commission*
1	6		
2	7		
3	8		
4	9		
5	10		

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur le présent état
 Date et signature de l'intéressé(e) :

Cachet de l'établissement-
 support de la commission d'étude
 Visa du chef d'établissement-
 support de la commission d'étude

* indiquer le nombre de personnes formant la commission d'étude

FRAIS DE DEPLACEMENT

Code Nomenclature

Examen ou concours : Stage : Réunion ou autre :

Mr Mme Mlle

NOM :
NOM de jeune fille :
Prénom :

Date de naissance : ____/____/____
N° INSEE : _____
Clé ____

NUMEN : _____

Adresse personnelle :

Ville :
Code postal ____

Fonctionnaire Administration :
Grade :

Agent non titulaire de l'Etat
1- Enseignement public : MA Contractuel Vacataire

2- Enseignement privé : Sous contrat Hors contrat
3- Autre (ex : contractuel administratif) :

Etablissement d'exercice (nom et adresse) :

Ville :
Code postal ____

Participant extérieur / Profession :
 Retraité (toutes catégories)

COMPTE A CREDITER (A remplir obligatoirement)

Code banque
Code guichet
N° de compte
Clé

Joindre un RIB au premier paiement ou en cas de changement de compte

Titre de transport délivré par l'administration <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		Véhicule de service <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		Agent transporté par une autre personne en covoiturage <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON			Puissance fiscale du véhicule (si autorisé) : ____ CV									
Lieux de départ et de destination	ALLER			RETOUR			Mode de transport utilisé	Nombre de repas			Nombre de nuitées		NE PAS RENSEIGNER CE CADRE			
	Date et heure de départ			Date et heure d'arrivée				Privés	Admi- nistratifs	Gratuits	Payantes	Gratuites	Distances	Justificatifs	Séjour	
	____	____	____	____	____	____										
	____	____	____	____	____	____										
	____	____	____	____	____	____										
	____	____	____	____	____	____										
	____	____	____	____	____	____										
	____	____	____	____	____	____										

INDISPENSABLE

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur exacts les renseignements fournis par le présent état

Date : _____

Signature de l'intéressé(e) : _____

Cachet et visa de l'autorité administrative ou du responsable du stage :

Pièce n°

BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'EXPERTISE VAE

Diplôme :

Spécialité :

Nombre de candidats :

Date :

Lieu :

Nom de l'animateur ou du responsable de la commission :

1/ Organisation (temps et moment de lecture des dossiers, temps d'entretien avec les candidats, nombre de membres présents : équilibre entre les professeurs et les professionnels ...)

Points positifs :

Points à améliorer :

2/ Déroulement des entretiens (respect du temps imparti, adéquation des questions posées avec les compétences professionnelles attendues...)

Points positifs :

Points à améliorer :

3/ Fiche bilan individuel à compléter (facilité à rédiger le bilan, utilité dans l'aide à la décision de la validation et dans la rédaction des prescriptions...)

Points positifs :

Points à améliorer :

4/ Remarques éventuelles (niveau d'information des candidats, adéquation entre le diplôme postulé et l'expérience professionnelle du candidat...)

L'animateur de la commission d'expertise

Document à transmettre à la DIEC

FICHE DE PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'EXPERTISE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

(à retourner au service des examens concerné par courrier électronique ou télécopie)

ETABLISSEMENT:

SESSION :

DIPLOME :

SPECIALITE :

NOMBRE DE DOSSIERS :

DATE DE L'ENTRETIEN AVEC LES CANDIDATS :

MEMBRES DE LA COMMISSION D'ETUDE DES DOSSIERS :

1/ ENSEIGNANTS

<i>Nom et prénom</i>	<i>Grade</i>	<i>Discipline</i>	<i>établissement</i>

2/ PROFESSIONNELS ASSOCIES A L'ETUDE DES DOSSIERS

<i>Nom et prénom</i>	<i>salarié ou employeur</i>	<i>Raison sociale et adresse</i>

CANDIDAT : Mme Mlle M.

NOM DE JEUNE FILLE : _____
NOM USUEL : _____

PRENOMS : _____

NEE LE : | | | | | | | | | |

DIPLOME : _____

SPECIALITE : _____

CODE du diplôme (réservé à l'administration) : _____

DECISION DU JURY

VALIDATION TOTALE DU DIPLOME

AUCUNE VALIDATION

VALIDATION PARTIELLE DU DIPLOME

(UNITES VALIDEES)	(UNITES RESTANT A ACQUERIR)
- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____
- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____
- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____
- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____
- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____

BILAN DE L'EVALUATION VAE :

RECOMMANDATIONS AU CANDIDAT :

Envisager une candidature à un autre diplôme : { d'un niveau différent
 d'une filière différente

Effectuer un complément de formation : _____

Elargir ses activités pour enrichir son expérience professionnelle

Approfondir ses activités professionnelles

Autres : _____

Date :

Signature du Président du jury :